

Papeete, le 30 juin 2012



COMMANDEMENT DE LA ZONE
MARITIME POLYNESIE FRANCAISE
Bureau Action de l'Etat en mer

Tél : 46.26.10 – 74.04.77

Email :

benjamin.foure@fapf.defense.gouv.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMANDANT DE LA ZONE MARITIME POLYNESIE FRANCAISE

Destinataires : **Tous Médias**

Copies externes : COMSUP/ORP

Page 1 de 1

COMMUNIQUE PRESSE

- Journée de sécurité des loisirs nautiques -

Comme chaque année, le commandant de la zone maritime de Polynésie française a organisé, sous l'autorité du Haut-commissaire de la République, une opération de contrôle relative à la sécurité des loisirs nautiques.

Les différents services de l'Etat (Marine nationale, Gendarmerie, Service des affaires maritimes, Douanes) se sont associés pour assurer le succès de l'opération.

Cette journée de contrôle s'inscrivant dans un week-end prolongé, visait à contrôler le respect de la réglementation en vigueur par les usagers de la mer et à sanctionner les écarts. Ces contrôles ont été effectués simultanément à Tahiti, entre la passe de Taapuna et l'aéroport de Tahiti-Faa'a, entre Motu Uta et la Pointe Vénus, dans la rade de Papeete et dans le lagon de Moorea.

Sur les 52 navires et embarcations contrôlés, 28 infractions ont été relevées et sanctionnées, 18 avertissements ont par ailleurs été donnés. Les comportements les plus dangereux et les plus irresponsables peuvent occasionner un retrait de titre de plaisance.

Les pouvoirs publics veillent. Pour autant, la sécurité en mer passe avant tout par la vigilance et la discipline de tous les usagers. En cas de nécessité, c'est le MRCC, centre de sauvetage en mer, qui doit être immédiatement contacté au 54 16 16.

Prenez la mer, pas les risques !